



Associazione italiana dialoguisti adattateurs pour l'audiovisuel

Depuis 1976 l'AIDAC s'occupe de doublage, non seulement défendant les auteurs des dialogues italiens des films, mais surtout se proposant de faire respecter des règles qui assurent le maintien d'un haut niveau qualitatif dans toutes les phases du doublage, afin de protéger les oeuvres originelles et leurs auteurs.

En plus, elle s'occupe de promouvoir, auprès des Institutions, le doublage des oeuvres italiennes et européennes à l'étranger, un marché où elles sont encore très peu connues.

Si après trente ans ces politiques indispensables, au lieu d'être bien évidentes ne sont plus que des bonnes intentions, c'est la faute du silence, de l'indifférence et de la myopie.

Le silence des critiques, pour lesquels est sans doute moins pénible trancher sur la question au nom d'un purisme linguistique et interprétatif - que personne n'a jamais mis en doute, quelle chance! plutôt que s'efforcer de réfléchir, d'une façon positive ou négative, sur le travail de la traduction qui, pour toutes autres oeuvres de l'esprit, n'a rien de scandaleux.

L'indifférence des auteurs, qui s'obstinent à ignorer que c'est surtout grâce au doublage si leurs oeuvres sont connues, appréciées et vendues à l'étranger et qui, pourtant, devraient en exiger la qualité. La myopie des institutions, toujours en première ligne dans les débats sur la diversité culturelle ou la sauvegarde de la langue, mais mystérieusement prudentes quand il s'agit de passer à l'action, pour ne pas troubler le procès d'homologation culturelle apparemment refusée par elles-mêmes ou, peut-être, pour ne pas compromettre les bas intérêts économiques locaux.

Et, parmi tant de silence, d'indifférence et de myopie, demeure une "industrie" qui n'a presque rien d'artistique, dont le seul but est d'obtenir, le plus rapidement possible, un produit qui soit le moins cher possible; qui mortifie les capacités et la créativité des professionnels et qui, de manière tout à fait irresponsable, ne s'engage pas dans la formation des nouvelles recrues de traducteurs spécialisés mais, au contraire, encourage l'entrée sur le marché de traducteurs improvisés et sans aucun talent.

Afin de restituer la juste dignité au doublage, il faudrait établir, entre les auteurs et ceux qui s'occupent de la transposition de leurs oeuvres, un rapport direct où les responsabilités ne soient pas confiées au pouvoir stérile d'un marché qui, depuis un siècle, ne s'est jamais détaché de la fausse équation art=improvisation. Du moment que cette question intéresse tous les "pays doubleurs", on propose la création d'une "Agence Européenne pour le doublage" (ce projet a déjà été présenté à Viviane Reding, membre de la Commission Européenne chargée de l'Education et de la Culture) pour fixer des règles et des standards valables pour tous les pays et aussi pour promouvoir et soutenir la diffusion, dans le monde entier, des audiovisuels européens doublés et, pourtant, compétitifs. Tout ça pour affirmer une fois de plus notre certitude: le doublage est une question très sérieuse.